



LUTTE RÉGIONALE DE LA SADC CONTRE LA PANDÉMIE DE MALADIE À CORONAVIRUS 2019 (COVID-19)

Analyse de la situation et de l'impact régional

Bulletin No. 2

#COVID19SADC

1. INTRODUCTION

Le présent rapport fournit une analyse situationnelle de la maladie à coronavirus (Covid-19) dans la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), et des informations sur l'impact, les recommandations et les actions en cours.

Le rapport demande qu'une attention particulière soit accordée aux secteurs qui ont été touchés de manière négative, et met en évidence les principales recommandations émises à l'attention des États membres de la SADC et d'autres parties prenantes à mettre en œuvre conformément aux plans d'intervention nationaux de lutte contre la Covid-19.

2. SITUATION MONDIALE ET RÉGIONALE DE LA MALADIE À CORONAVIRUS 2019 (COVID-19)

Au 20 avril 2020, plus de 2,4 million de cas de Covid-19 ont été signalés dans le monde et plus de 170 000 décès associés. Sur le continent africain, 20 092 cas ont été signalés, provoquant plus de 909 décès au cours de la même période. Au total, 52 pays sur les 54 que compte le continent ont signalé des cas de Covid-19. Les deux pays qui n'ont pas signalé de cas se trouvent tous deux dans la région de la SADC, à savoir : Union des Comores et Lesotho. Cela signifie que 14 des 16 États membres de la SADC ont signalé des cas de Covid-19.

La plupart des pays de la région SADC connaissent actuellement une transmission locale suite à l'importation sporadique initiale de cas. Il est donc nécessaire d'améliorer les processus de traçage des contacts dans la plupart des pays étant donné que cette initiative permettra d'identifier et d'isoler rapidement les cas secondaires, ce qui est essentiel pour briser les chaînes de transmission et ralentir la propagation de l'épidémie. Nombreux cas d'épidémie régionale de la SADC sont principalement enregistrés en Afrique du Sud, à Maurice, en République démocratique du Congo (RDC) et à Madagascar, dont les cas représentent 93% de tous les cas signalés dans la région.

3. COVID-19 ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

Selon les Perspectives de l'économie mondiale d'avril 2020, l'impact généralisé de Covid-19 a conduit à des perspectives économiques incertaines. Les prévisions de croissance économique mondiale pour 2020 ont été révisées, passant de 3,3 % en janvier 2020 à une contraction de 3,4 % en avril 2020. En conséquence, les prévisions de croissance économique régionale de la SADC ont également été révisées, passant d'une croissance de 2,3 % en octobre 2019 à une contraction de 3,4 % en avril 2020. En raison du ralentissement économique prévu dû à la pandémie et des implications budgétaires pour les mesures

politiques que les États membres mettent en place, le déficit budgétaire de la région SADC pour 2020 devrait se creuser à 8,9 % par rapport à l'estimation de 4,5 % d'octobre 2019. Le niveau de la dette régionale est estimé à 70,7 % du PIB en moyenne en 2020, contre 60,1 % du PIB en octobre 2019.

À l'échelle mondiale, les prix du pétrole ont encore chuté après que le régulateur mondial de l'énergie a alerté que les plus grandes réductions de production de l'histoire ne pourront pas compenser la chute la plus profonde de la demande en 25 ans. L'Agence internationale de l'énergie (AIE) a également annoncé que le marché devrait se préparer à la plus faible demande de pétrole depuis 25 ans en raison du confinement mondial des pays et territoires en vue de contenir le virus.

4. IMPACT DE LA COVID-19 DANS DES SECTEURS CLÉS

● Santé publique

La pandémie COVID-19 continue de créer une pénurie aiguë de produits essentiels, notamment d'équipements de protection individuelle (EPI), de diagnostics et de matériel médical. La capacité de tests COVID-19 sur le continent africain, y compris dans la région de la SADC, reste faible et cela a une incidence sur le nombre de cas que les pays signalent.

On prévoit que 14 % des patients atteints de COVID-19 auront besoin d'une hospitalisation et que 5 % d'entre eux devront être traités dans une unité de soins intensifs (USI) et subir une oxygénothérapie. Cette situation exigera que tous les centres de soins soient équipés d'un ventilateur/machine de maintien des fonctions vitales, d'oxymètres de pouls, de systèmes d'oxygène en état de fonctionnement et d'interfaces de distribution d'oxygène non réutilisable et à usage unique. Ces problèmes exerceront une pression sur la prestation des services de santé, qui est déjà fortement soumise à la pression dans de nombreux pays africains, sans parler des États membres de la SADC.

● Sécurité alimentaire et nutritionnelle

Avant l'apparition de la pandémie de Covid-19, on estimait déjà à 45 millions le nombre record de personnes en situation d'insécurité alimentaire dans la région de la SADC en raison de chocs climatiques, tels que la sécheresse et les inondations, ainsi que de facteurs structurels macroéconomiques et sociaux. L'épidémie de COVID-19 et ses effets dévastateurs sur les moyens de subsistance ne feront qu'exacerber la situation, en réduisant les capacités d'adaptation des communautés et en aggravant l'insécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages et des personnes vulnérables. En outre, il est probable que le nombre de personnes vulnérables augmente en raison, entre autres, de la perte des sources de revenus informelles à cause de la pandémie de Covid-19.

suite à la page 3

● **Éducation**

Des écoles et des établissements d'enseignement supérieur ont été fermés à la suite de la Covid-19 entraînant des répercussions sur l'éducation et l'apprentissage de façon continue pendant cette période. Si certains établissements d'enseignement, notamment privés, ont eu recours à des installations virtuelles en ligne afin de garantir un enseignement continu, d'autres, en particulier dans les communautés rurales, n'ont pas accès à ces infrastructures. Certains États membres, avec le soutien de partenaires, organisent des cours à la télévision et à la radio. Il existe également d'énormes inquiétudes concernant les étudiants qui doivent participer aux examens nationaux ou internationaux à la fin de l'année 2020 et la manière dont ils peuvent s'assurer qu'ils soient correctement préparés pour ces examens.

● **Genre et violence à caractère sexiste**

Le rapport de l'ONU Femmes montre que certains pays du monde, en particulier ceux qui sont fortement touchés par la COVID-19, ont enregistré jusqu'à 30 % d'augmentation des cas de violence conjugale signalés et environ 33 % d'augmentation des appels d'urgence pour violence sexiste, les femmes et les filles ont signalés être des victimes de ces actes.

En raison des mesures de confinement et de quarantaine à domicile, les femmes qui ont vécu une relation violente sont obligées de rester chez elles avec leur agresseur pendant une période prolongée, ce qui rend difficile pour elles de demander de l'aide en raison de la présence du partenaire violent se trouvant à la maison. La distanciation sociale en elle-même rend difficile pour les victimes d'atteindre leurs systèmes de soutien habituels, en particulier leurs amis et les autres membres de leur famille. En outre, la pandémie de Covid-19 a rendu le signalement des abus plus difficile en raison de la perturbation des services publics et de l'accès limité aux moyens de communication tels que les téléphones et les lignes d'assistance.

● **Industrie manufacturière**

La Covid-19 va perturber la fabrication à petite échelle et le secteur informel dans la région de la SADC. La demande locale et la demande d'exportation de produits manufacturés devraient diminuer en raison de la pandémie. La Secrétariat région étant un important fournisseur de métaux précieux et en raison de la pandémie de Covid-19 ainsi que, les prix de ces métaux utilisés pour des applications industrielles sont en baisse. De même, les prix des métaux de base essentiels à l'industrialisation tels que le cuivre, l'aluminium, le chrome, le manganèse ont tous baissé en raison de la diminution de la demande chinoise, la Chine consommant environ 45% des minéraux métalliques produits dans le monde. La perturbation de la chaîne d'approvisionnement due principalement à la fermeture d'usines en Chine, aux États-Unis et dans l'Union européenne (UE) constitue le risque le plus immédiat et le plus important pour les fabricants de la région de la SADC.

5. PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

- En matière de santé publique, les gouvernements sont tenus de redoubler d'efforts pour mettre en œuvre toutes les mesures de santé publique nécessaires, notamment la recherche des contacts, l'isolement et le traitement de la Covid-19 et le respect des pratiques d'hygiène, y compris le lavage des mains et les précautions contre la toux.
- Il est nécessaire de renforcer la capacité de tests en termes de nombre et de couverture géographique en travaillant en partenariat avec des agences spécialisées telles que l'Organisation mondiale de la santé (OMS), les Centres de contrôle et de prévention des maladies (CDC) et les sociétés de biotechnologie, et de procéder à une évaluation de la capacité en lits des unités de soins intensifs (USI) afin de se préparer à une éventuelle augmentation des cas graves de Covid-19 qui nécessiteront des soins en USI.
- Les États membres sont appelés à former un nombre suffisant de personnel de surveillance et à fournir des équipements de protection individuelle (EPI) adéquats au personnel de terrain.
- Les États membres sont invités à accorder une attention particulière à l'augmentation des cas de violence domestique et de violence à caractère sexiste pendant la pandémie de Covid-19, notamment en veillant à ce que les femmes et les filles soient protégées contre toutes les formes d'abus. En outre, les États membres sont appelés à intégrer la dimension de genre dans toutes les réponses à la Covid-19 afin de veiller à ce que les actions menées pendant et après la crise de la Covid-19 visent à construire des économies et des sociétés plus égales, inclusives et durables.
- Pour le secteur des entreprises, les États membres sont appelés à mettre en place des plans de relance en vue de soutenir la relance des entreprises dans la phase de reprise post-Covid-19 et, lorsqu'ils existent déjà, et assurer la mise en œuvre progressive des mesures prises.
- En ce qui concerne la sécurité alimentaire et nutritionnelle, il est attendu que les États membres renforcent les mécanismes qui atténuent l'impact de la Covid-19 sur les chaînes d'approvisionnement alimentaire et les moyens de subsistance associés, en réduisant au minimum la perturbation des opérations agricoles, en permettant aux ménages agricoles d'accéder aux intrants de production, aux médicaments vétérinaires d'urgence essentiels ainsi qu'aux marchés de produits.

suite à la page 4

- Les États membres sont appelés à établir des partenariats avec le secteur privé, les fondations, les organisations non gouvernementales (ONG) et les particuliers afin de garantir que l'éducation et l'apprentissage de qualité se poursuivent pendant la période COVID-19, grâce à l'utilisation de la technologie et d'autres médias.
- Les États membres devraient mettre en place des mesures visant à protéger les membres des forces de l'ordre et les militaires contre le risque d'infection par le virus dans le cadre de l'exécution de leurs missions.
- Les États membres sont invités à renforcer la mise en œuvre des lignes directrices régionales de la SADC sur l'harmonisation et la facilitation de la circulation des biens et services essentiels à travers les frontières afin d'assurer la circulation durable des produits essentielles pendant la pandémie de Covid-19.
- Les États membres de la SADC sont appelés à envisager de ratifier le traité sur l'Agence africaine des médicaments (AMA) adopté par les Chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine en février 2019 et signé le 29 octobre 2019, qui vise à soutenir le continent africain à se doter d'une agence générale de réglementation et de contrôle des médicaments.
- Les États membres sont invités à déterminer des priorités et développer les programmes d'aide humanitaire afin de couvrir les ménages susceptibles d'être touchés par les mesures de lutte contre la Covid-19, tels que ceux qui travaillent dans des entreprises informelles et occupent des emplois temporaires.
- Les États membres sont invités à fournir des efforts concertés en vue de diversifier les économies et d'accélérer le déploiement des programmes d'industrialisation régionale de sorte à stimuler l'industrie et de protéger les économies contre les effets négatifs du ralentissement de la croissance économique mondiale.
- La Cellule régionale de facilitation du transport et du transit (RTTFC) a finalisé son plan d'action à court terme et a inclus le Programme alimentaire mondial au sein de la Cellule afin de tenir compte des dimensions humanitaires de la pandémie. Jusqu'à présent, la cellule a fourni un soutien et des conseils aux États membres, aux opérateurs et aux autres parties prenantes afin de relever les défis en matière de facilitation du commerce et des transports qui découlent de la mise en œuvre des mesures nationales de lutte contre la Covid-19 par les États membres.
- La SADC et l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) ont élaboré un plan d'action visant à assurer la continuité de l'apprentissage pendant la pandémie de Covid-19. Le partenariat entre le Secrétariat de la SADC et l'UNESCO s'attachera à rendre l'enseignement à distance possible pour tous les apprenants à tous les niveaux ; à sensibiliser à l'importance de la santé et de l'hygiène, et à la prévention de la Covid-19 grâce à des informations sur les coronavirus et autres maladies infectieuses. Des programmes seront adaptés à l'âge des enseignants et des apprenants. En outre, le partenariat vise à soutenir les enseignants et les formateurs d'enseignants par l'accès et le renforcement des capacités à utiliser les technologies pertinentes en vue de faciliter et soutenir l'enseignement à distance et d'autres interventions similaires.
- Le Secrétariat de la SADC continue de collaborer avec la Banque africaine de développement (BAD) et le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne, par le biais de la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ), afin de mobiliser des ressources nécessaires à l'acquisition de médicaments essentiels, de fournitures médicales et d'équipements médicaux, notamment des kits de dépistage, des équipements de protection individuelle et des ventilateurs.
- Le Secrétariat de la SADC est en voie de recueillir des informations auprès des États membres sur les fabricants nationaux de produits pharmaceutiques afin de soutenir l'élaboration d'une base de données régionale des fabricants de produits pharmaceutiques dans la région de la SADC.

6. INITIATIVES RÉGIONALES COORDONNÉE DE LA SADC DANS LE CADRE DE RIPOSTE

- Suite à l'adoption des lignes directrices de la SADC sur l'harmonisation et la facilitation de la circulation des biens et services essentiels à travers les frontières pendant la pandémie de Covid-19, les États membres utilisent ces lignes directrices et les alignent sur les lois et procédures nationales. En outre, d'autres parties prenantes telles que le Conseil des entreprises de la SADC, les opérateurs de transport du secteur privé et les institutions de gestion des corridors, entre autres, alignent les lignes directrices régionales sur leurs propres procédures internes.
- Le Secrétariat de la SADC dresser une liste consolidée des besoins des États membres en matière de médicaments essentiels, de fournitures et d'équipements médicaux afin de lutter efficacement contre la Covid-19.

À PROPOS DE LA SADC

La Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) est une organisation fondée et soutenue par les pays de l'Afrique australe qui cherche à promouvoir la coopération socio-économique, politique et sécuritaire parmi ses États membres et à stimuler l'intégration régionale en vue d'atteindre la paix, la stabilité et la prospérité. Les États membres sont : Afrique du Sud, Angola, Botswana, Union des Comores, République démocratique du Congo, Eswatini, Lesotho, Madagascar, Malawi, Maurice, Mozambique, Namibie, Seychelles, République-Unie de Tanzanie, Zambie et Zimbabwe.

Les informations présentées dans la présente publication sont susceptibles d'être reproduites, utilisées et partagées sous réserve de la reconnaissance pleine et entière du Secrétariat de la SADC

Pour de plus amples informations, contacter:

Mme Barbara Lopi
Chef de l'unité des communications et relations publiques
Secrétariat de la SADC
Adresse courriel : blopi@sadc.int
Téléphone : +267 72 11 2560

UNE RÉGION, SEIZE NATIONS TRAVAILLANT POUR UN AVENIR COMMUN

 www.sadc.int  [sadc_secretariat](https://www.instagram.com/sadc_secretariat)  [facebook.com/sadc.int](https://www.facebook.com/sadc.int)
 [@SADC_News](https://twitter.com/SADC_News)  prinfo@sadc.int  [youtube.com/sadc.int](https://www.youtube.com/sadc.int)



@2020 SADC Secretariat

